



# **Amendement 1**

## **Régate annulée en raison des prescriptions COVID-19 et problème de pollution de l'eau**

### **AVIS DE COURSE**

Le **Bruxelles Royal Yacht Club**, sous l'égide de la **Fédération Francophone du Yachting Belge (FFYB)**, a le plaisir de vous inviter à sa régatae « **Spirou** »

Cette épreuve se déroule le **06 septembre 2020**

**Ecole de voile (B.R.Y.C.)  
Quai de Heembeek, 2  
B-1020 BRUXELLES**

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### **1. REGLES**

La régatae sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de la Course à la Voile 2017-2020
- 1.2 les prescriptions nationales belges s'appliquant à tous les concurrents,
- 1.3 selon la RVC 87, les règles de classe s'appliquent
- 1.4 en cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### **2. PUBLICITE**

Les bateaux peuvent être tenus d'arbore la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)

**La publicité pour le tabac est interdite en Belgique**

#### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régatae est ouverte à tous les bateaux de la classe SPIROU
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le remettre le jour de la régatae accompagné des frais d'inscription requis, au secrétariat de course.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence de compétition de leur fédération valide, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, si nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

- les frais d'inscription sont 10,00 EUR par bateau
- le paiement sera accepté argent comptant, pas de chèques, au bureau d'enregistrement.

#### **5. PROGRAMME**

- 5.1. Confirmation d'inscription : le 06/09/2020 de 9.00 à 09.45 Hr
- 5.2. Jours de course :- premier avertissement à **10.00 Hr**  
Aucun signal d'avertissement après 16.00 Hr  
Remise des prix vers 17.00 Hr

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**



Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le jour de la régates.

## **7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : en fonction du vent sur le plan d'eau

## **8. CLASSEMENT**

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3

8.2. Classement par ordre d'arrivée

8.3.(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## **9. COMMUNICATION RADIO**

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

## **10. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- Une coupe pour les trois premiers.
- Un souvenir pour chaque participant

## **11. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **12. ASSURANCE**

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide, en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 EUR par incident, ou son équivalent.

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires,

- Veuillez contacter : Secrétariat BRYC : [info@bryc.be](mailto:info@bryc.be)

Possibilité de sandwiches à midi, sur réservation le matin

Soupe à midi pour les compétiteurs.



**LE FAIR PLAY EST UN SPORT**



## **Bruxelles Royal Yacht Club**

06 septembre 2020 – Régate « Spirou »  
Formulaire d'inscription – Inschrijvingsformulier

**Bateau N° de voile – zeilnummer :** BEL .....

**Boot Classe – klasse :** *Spirou*

**Barreur - Nom et prénom**

**Stuurman** *Naam en voornaam :* .....

**Adresse – adres :** .....

.....

**Nationalité – nationaliteit :** .....

**Licence n° - vaarvergunning nr :** .....

**Licence Publicité n° - publiciteit vergunning nr :** .....

**Club :** .....

**Je déclare participer à ces régates sous ma propre responsabilité et dégage ainsi les organisateurs, le comité de régate et la Classe de toute responsabilité concernant les accidents corporels et matériels pouvant survenir. Je déclare avoir lu les règlements de course ainsi que les Instructions de course et les prescriptions qui en font partie et m'y conformer. J'ai une assurance en responsabilité civile couvrant les dégâts matériels, et les lésions corporelles.**

*Ik verklaar op eigen risico aan de wedstrijd deed te nemen en ontsla de organiserende vereniging, het wedstrijdcomité en de klasse organisatie van elke aansprakelijkheid voor schade in welke vorm dan ook welke direct of indirect in verband met deelname aan deze wedstrijden zou kunnen ontstaan. Ik verklaar kennis genomen te heb van de wedstrijd bepalingen en de daarin vermelde bepalingen, reglementen en voorschriften, en ze te zullen*



navelen. Ik heb een verzekering die mijn burgerlijke aansprakelijkheid deckt bij materiële schade en bij lichamelijk letsel.

**Le Barreur - De Stuurman** (\*): .....

(\*) **Signature parentale pour les mineurs d'âge**

(\*) *Handtekening voor minderjarigen is ouderlijke toestemming vereist.*